

# Appel d'Air Hors cadre25

Association des Centres Nationaux des Arts de la Rue  
et de l'Espace Public



L'Association des Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public réunit les établissements artistiques et culturels de référence nationale qui accompagnent la création et la diffusion dans le domaine des arts de la rue et de l'espace public. Pluridisciplinaires, singuliers, différents, complémentaires, les CNAREP déploient les moyens de ce soutien tels que coproduction, résidence (de l'écriture à l'essai en passant par la construction), modalités de la relation avec les publics, diffusion, savoir-faire et accompagnement.

Depuis 2021, l'association porte le fonds de production mutualisé Hors Cadre. En 2025, l'ASN - Association des Scènes nationales est associée à ce dispositif. Cette nouvelle collaboration fait suite à un partenariat initié en 2023 avec une quinzaine de directions de Scènes Nationales engagées dans la diffusion et l'accompagnement des Arts de la rue.

**Hors cadre** convie artistes, compagnies, collectifs de toutes disciplines confondues pour qui l'espace public est un lieu d'invention où leurs paroles et actes demeurent essentiels. Il s'ouvre à tous les champs de la création contemporaine.

## Un appel à désirer, réinventer l'espace public

Cet appel d'air 2025 invite à oser une démarche que les cadres habituels de production et l'économie restreinte des arts de la rue et de l'espace public ne pourraient entendre.

Il engage à interroger les modalités d'accompagnement de la création nécessitant l'intervention des CNAREP réunis. Sans limitation d'échelle, il souhaite accompagner les artistes à l'endroit de la note d'intention, du désir d'une œuvre singulière pour l'espace public.

Ce qualificatif peut recouvrir :

- la forme finale de la création (présence récurrente ou unique, de la micro-échelle territoriale à sa démultiplication, durée de l'œuvre, installation monumentale, grande forme...)
- les conditions de son élaboration (temps donné à la recherche, lieux investis, collaborations internationales...)
- les modalités de rencontre avec les publics

Cet appel d'air s'adresse à des propositions qui ne sont pas encore inscrites dans une démarche de production.

## Notice et Calendrier

### > Date limite du dépôt – 10 janvier 2025 minuit

Dépôt de la note d'intention ou esquisse (PDF 3 pages maximum) et présentation du/de la porteur-euse de projet (démarche artistique, créations, liens photos et vidéos (PDF 2 pages maximum) sur le formulaire suivant :

[Lien formulaire Hors Cadre 2025](#)

### > Bourse d'écriture – début mars 2025

6 projets maximum seront accompagnés par une bourse d'écriture permettant de préciser et développer les intentions. Un parrainage sera mis en place durant cette deuxième étape.

### > Désir projeté – 5 septembre 2025

Les lauréat.e.s de la bourse d'écriture adresseront un dossier détaillé précisant le propos, la démarche projetée, la forme envisagée et un premier budget prévisionnel de création.

### > Rencontre et choix des projets Fin septembre / début octobre 2025

Une rencontre en présentiel sera organisée avec les CNAREP à l'issue de laquelle seront retenus les projets lauréats qui bénéficieront des moyens de production de l'appel d'air.

*Rq1 / Ce calendrier permettrait aux lauréat.e.s de compléter leur demande de subventions à l'automne 2025 en indiquant la présence de Hors Cadre 25. Leurs projets seraient en période de création à partir de 2026, pour une visibilité en 2027 ou 2028*

*Rq2 / Ce fonds est financé par la DGCA et les CNAREP.*

*La répartition du fonds de production entre les équipes retenues se fera selon leurs besoins sur un ou plusieurs exercices. Les équipes artistiques pourront être accueillies dans un ou plusieurs des lieux de résidence des CNAREP, en fonction des projets.*

## Informations :

**Aurore Stalin :**

[coordination@cnarep.fr](mailto:coordination@cnarep.fr)

NB : En congés du 21 décembre 2024 au 2 janvier 2025